

LOT N° 04 - PLATRERIE - PEINTURE - ISOLATION - FAUX-PLAFONDS

4.1 - CONSISTANCE DES TRAVAUX

- Doublages isolants,
- Plafond C-F 1H
- Cloisons de distribution,
- Revêtements muraux,
- Peintures,
- Nettoyage.

4.2 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

4.21 - DOCUMENTS TECHNIQUES PARTICULIERS DE REFERENCE

Les matériaux et leur mise en œuvre seront conformes aux documents suivants :

- D.T.U. n° 20, 25.1, 25.232, 25.31, 55, 59.1, 53.2 et C.C.S.,
- Normes AFNOR de la spécialité, en particulier P 72.301
- Avis techniques C.S.T.B. des matériaux employés
- les isolants devront comportés un certificat de qualité ACERMI
- Recommandations des fabricants et Cahier des Charges Placoplâtre
- Conditions générales d'emploi et de mise en oeuvre des complexes d'isolation thermique intérieure plaque de plâtre-isolant,
- Dictionnaire G.P.E.M.P.V.
- Cahiers du C.S.T.B. en particulier n° 1632, 1108, 1215
- Documents U.E.A.t.c.. n° 1215 du C.S.T.B.
- Autres documents publiés trente jours avant la remise de l'offre.

4.22 - SPECIFICATIONS PARTICULIERES

- L'Entrepreneur fournira et entretiendra les échafaudages nécessaires à l'exécution de ses ouvrages, et les protections des sols, carrelages, appareils sanitaires, vitrage, etc..., ainsi que leur enlèvement après travaux.
- Il stockera ses matériaux et matériels à l'abri des intempéries, des vols et dégradations.
- Il examinera l'état des supports de ses ouvrages et signalera aux concepteurs toute anomalie rencontrée.
- Après le passage des autres corps d'état, les scellements seront regarnis, ainsi que les plinthes, cadres, huisseries, faïences.
- Avant les travaux de peinture, il sera procédé à l'examen des supports et à leur nettoyage. Les travaux préparatoires avant mise en peinture seront en particulier :
 - . brossage des enduits,
 - . neutralisation de l'alcalinité des supports,
 - . brossage et ponçage des parties métalliques, dégraissage,
 - . révision des surfaces prépeintes.
- La pose des revêtements sera effectuée sur des supports préparés, égrenés, rebouchés et encollés ; les cueillies et joints vifs seront réalisés avec grand soin.
- Teintes - Choix : l'Architecte définira les teintes des peintures et le choix des revêtements, il pourra être proposé des échantillons in-situ sans plus-value.

4.3 - DESCRIPTION DES OUVRAGES DE PLATRIERIE

4.31 - DOUBLAGES ISOLANTS

Cloison de doublage PLACOMUR TH38 épaisseur 60 + 13 ou équivalent avec parement hydrofugé selon localisation

4.311 - Fourniture et pose de doublages isolants

Comprenant : une plaque de plâtre B.A. 13 de 13 mm, un isolant en polystyrène expansé de 60 mm d'épaisseur, pose collée au mortier colle, U en PVC à la base, traitement des joints par bandes micro-perforées et enduit préconisé par le fabricant, traitement de l'étanchéité à l'air autour des menuiseries extérieures et sous les plinthes par injection de mousse polyuréthane, traitement des cueillies et arêtes par bandes renforcées en PVC.

En cas de pose collée en grande hauteur, il sera disposé un tasseau horizontal à chaque jonction permettant une fixation mécanique de sécurité.

Le complexe de doublage sera équipé d'un pare-vapeur.

La résistance thermique R du complexe isolant sera de : $R = 1,10 \text{ m}^2 \text{ K/W}$

Localisation :

- selon plans Architecte :
 - . Rez-de-chaussée :
 - . contre le mur existant, côté sas élévateur
 - . Etage : contre le mur existant côté palier élévateur

4.32 - ENDUITS PLÂTRES OU BA 18 COLLÉ

4.321 - Enduits plâtre mural soigneusement lissé pour recevoir une peinture, traitement des arêtes par profilés d'angles spéciaux.

- Enduit à appliquer sur les murs pierres existants, épaisseur 15 à 25 mm environ ou parois plâtre revêtues de peinture.
- Elimination par grattage des revêtements existants, ponçage, broyage pour une parfaite adhérence.
- Un procédé de plaques de plâtre d'épaisseur 18 mm collé à pleine colle pourra être réalisé.

Localisation :

- selon plans et coupes : hauteur selon localisation :
 - . à rez-de-chaussée :
 - . Traitement des embrasures du passage entre SAS élévateur et dégagement
 - . Façade de l'élévateur contre enduit existant dans le SAS.
 - . à l'étage :
 - . Traitement embrasure du passage entre palier et Dégagement
 - . Façades de l'élévateur contre mur existant dans le palier.

4.322 - Plus-value pour réalisation de coffres d'habillage de réseaux en plafond, dimensions : 0,25 m largeur par 0,25 m de retombée :

Localisation :

- suivant plans et coupe :
 - . à la demande de l'Architecte : provision de 10 ml.

4.323 - Cloisons technique pour habiller réseau EU

- Cloison type placostil composé de montants verticaux métalliques type F530 vissés sur les rails tous les 60 cm avec renforts et pose d'une plaque de plâtre 13 mm d'épaisseur hydrofuge.
- Traitement des joints verticaux et horizontaux, préparation pour peinture ou revêtements muraux type faïences. Hauteur de la cloison : 3 ml.

Localisation :

- dans la kitchenette au rez-de-chaussée
- habillage du bati support

4.33 - CLOISONS

4.331 - Cloisons PLACOSTIL 98/48

Cloisons de type PLACOSTIL 98/48 de PLACOPLATRE ou équivalent constituée de :

- Rails métalliques hauts et bas fixés tous les 60 cm type R 48
- Montants verticaux métalliques vissés sur les rails, espacés tous les 60 cm type M48, montants simples
- 2 parements constitués chacun de 1 plaques de plâtre standards de 13 mm d'épaisseur pour une épaisseur totale de cloison de 98 mm, vissage des plaques selon les prescriptions du fabricant
- Traitement des joints verticaux et horizontaux, préparations pour peinture ou revêtements muraux idem ci-dessus.
- Hauteur de la cloison : suivant localisation
- **La cloison sera réalisée avec incorporation d'isolation phonique par laine de verre.**

Localisation :

- Rez-de-chaussée :

- . Cloison kitchenette et sanitaires + bouchement de l'ouverture de la porte à condamner dans le sanitaires
- . Cloison entre sas et dégagement

- Etage :

- . Local Syndicat des eaux et sanitaires
- . Cloison séparant la salle 3 et syndicat des eaux

4.34 - HABILLAGES DIVERS

4.341 - Habillage pour support faïences

- Fourniture et pose de plaques de plâtre hydrofuges de 13 mm d'épaisseur, pose verticale collée et vissée sur cloisons existantes et traitement des joints.

Localisation :

- panneaux de plaques de plâtre hydrofuges pour support de faïences sur parois conservées du wc accessible PMR créé sur RDC.

4.35 - POSE DE BLOCS PORTES ET CHASSIS

Pose seule de blocs-portes et châssis à intégrer dans les cloisons, la fourniture étant à charge du présent lot, compris toutes sujétions de visseries, calages et fixations pour une parfaite exécution.

Localisation :

- Rez-de-chaussée :

- . Bloc-porte de la kitchenette, avec hublot Ø 60, sanitaire, accueil secrétariat et accès principal, châssis dans cloison kitchenette, et accès à la salle 1.

- Etage :

- . Bloc-porte pour syndicat des eaux, sanitaires, accès au sas depuis le palier, accès à la salle des Conseils et accès au dégagement depuis l'élèveur.

4.36 - PROFILS PLASTIQUE

Fixation au sol de semelle U en plastique ou film polyane 100 microns avec relevés pour les cloisons et doublages des pièces humides.

Localisation :

- ensemble des cloisons et doublages pour les wc et kitchenette

4.37 - SABLAGE DE PIERRE

Exécution du sablage de pierres existantes conservées, au compresseur pneumatique, busage et sable fin avec pression adaptée à l'état de la pierre et des joints, protection des ouvrages existants conservés (portes et vitrages), nettoyage général en fin de travaux.

Cette prestation sera réalisée et planifiée en accord avec l'Architecte et les autres corps d'état (maçon, charpentier métallique...).

Localisation :

- selon plan et coupe Architecte :

- . à rez-de-chaussée et étage : encadrement des ouvertures en pierre

4.4 - DESCRIPTION DES OUVRAGES DE PEINTURES

4.41 - PEINTURES MURALES

4.411 - Peintures mates

Egrenage, rebouchage 1 couche d'impression, ponçage et époussetage, 2 couches de finition par peinture mate type SASTONEX MAT de SIKKENS ou équivalent.

Localisation : - suivant plans et coupe :
. Placards R+1

4.412 - Peintures semi-brillante

Egrenage, rebouchage 1 couche d'impression, ponçage et époussetage, 2 couches de finition par peinture semi-brillante type SASTONEX SEMI-BRILLANTE de SIKKENS ou équivalent.

Localisation : - suivant plans et coupe :
- au-dessus des faïences de hauteur 1,50 m pour les locaux suivants :
. sanitaires accessibles PMR à l'étage et RDC.
- Kitchenette, dégagement au RDC + étage
- Cloisons créé dans le local syndicat des eaux et salle 3

4.413 - Peinture acrylique en phase aqueuse sur murs béton

Egrenage, impression adaptée au subjectile, ponçage, enduisage repassé, ponçage, toutes préparations conformément à la norme N.F.P 74-201 (D.T.U 59.1)

Application de 2 couches de peinture acrylique garnissante en phase aqueuse, finition, teinte et aspect aux choix de l'Architecte. Emission dans l'air intérieur : A+

Localisation : - mur béton intérieur du SAS

4.42 - PEINTURES SUR BOIS

4.421 - Sur ouvrages bruts neufs intérieurs

Dépoussiérage, impression, ponçage, finition par 2 couches de peinture satinée, à base de résine alkyde type "SASTONEX SATIN" de SIKKENS ou équivalent.

Localisation : - pour blocs-portes neufs :
- Huisseries des blocs-portes neufs prévues à l'article 4.35
- Moulures périphériques attenantes toutes faces des blocs-portes.

4.422 - Sur ouvrages prépeints neufs

Dépoussiérage, léger ponçage, 2 couches de peinture glycérophtalique satinée.

Localisation : - selon plan :
. portes intérieures décrites ci-dessus à l'article 4.35

4.423 - Sur ouvrages intérieurs existants en rénovation

Lessivage, rebouchage, ponçage, retouches partielles de SASTONEX IMPRESSION UNIVERSELLE sur les parties mises à nu, 2 couches de peinture satinée en phase aqueuse type RUBBOL BL SATIN de SIKKENS ou équivalent en finition.

Localisation : - blocs-porte existant du placard créé à l'étage, situé dans le dégagement

4.43 - PEINTURES SUR MÉTAUX

4.431 - Métaux non ferreux neufs

Dégraissage au solvant, 1 couche de METACOAT P 132, 2 couches de peinture laque type RUBBOL AZ de SIKKENS ou équivalent, classification AFNOR : famille 1, classe 4.

Localisation : - tuyauteries d'alimentations neuves en cuivre et d'évacuations PVC de plomberie pour l'ensemble des équipements sanitaires : provision de 3 m².

4.432 - Métaux ferreux neufs et existants

Dégraissage au solvant, 1 couche de METACOAT P 108, 2 couches de peinture laqué type RUBBOL AZ de SIKKENS ou équivalent, classification AFNOR : famille 1, classe 4a

Localisation : - selon plans et façades :
 . 1 dauphin fonte, de hauteur 1,00 m en façade Sud du Bâtiment Mairie
 . à l'étage : canalisations de chauffage neuves et existantes d'alimentation des radiateurs.

4.44 - PEINTURE DE SOLS ANTIDERAPANTE

- Comprenant :
 - . Préparation, nettoyage, application d'un dérocheur, brassage et rinçage à l'eau
 - . Réalisation de nez de marche antidérapant de type "Bande à peindre POLYROM de ROMUS y compris application d'un primaire d'accrochage sur marche en pierre.
 - . Réalisation de peinture de contre marches (1ère et dernière) au choix de l'Architecte.

Localisation : - escaliers intérieurs et extérieurs

4.45 - REVETEMENT TOILE DE VERRE

Fourniture et pose de revêtement toile de verre sur fonds préparés comprenant :

- Impression adaptée aux fonds existants ou neufs
- Revêtement fibre de verre tissé compris encollage simple ou double suivant les recommandations du fabricant, pose des lès à joints vifs, coupes d'arasement, découpes pour équipements divers ou canalisations traversantes de parois
- Réalisation de 2 couches de peinture acrylique finition mate ou satinée à la demande du Maître d'ouvrage, application au rouleau
- Toile de verre de type AGIR ou équivalent, système classé M0, choix dans les gammes "LES PASSIONNELLES" (220 à 260 g/m²) OU "LES DECORELLES" (170 à 215 g/m²), soit un choix possible de 17 motifs.
- Il pourra être demandé un choix de 2 teintes de peintures différentes et 2 choix de motifs de toile de verre sans plus-value.

Localisation : - selon plans et coupes : du sol jusque sous faux-plafonds
 . à rez-de-chaussée : ensemble des faces créées pour le sas, dégagement, kitchenette, sanitaire et placard rangement.
 . à l'étage :
 . faces créées pour le sas, dégagement, sanitaires, faces créées pour le syndicat des eaux.
 . placard rangement + extension du local Syndicat des eaux et salle 3.

4.5 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES POUR FAUX-PLAFONDS

4.51 - DOCUMENTS TECHNIQUES PARTICULIERS DE REFERENCE

- D.T.U. N° 58.1
- Normes de la spécialité
- Recommandations et prescriptions de pose du fabricant
- Règlement de sécurité des Etablissements recevant du public (E.R.P.)
- Autres documents publiés trente jours avant la remise de l'offre.

4.52 - SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Elles figurent dans le C.C.A.P. et C.C.T.P. auxquels il y a lieu de se reporter, ainsi que celles liées à la Sécurité prescrite par le Coordonnateur Sécurité dans le Plan Général de Coordination.

- On veillera à une mise en oeuvre particulièrement soignée des différents matériaux, dont le rôle est autant d'isoler phoniquement que thermiquement.
- Classement au feu des matériaux : M0 ou M1 selon description.
- L'Entrepreneur prévoira les échafaudages nécessaires à la pose de ses ouvrages.
- L'ossature apparente sera comprise, les cornières seront assemblées dans les angles avec coupes d'onglets.
- Les panneaux seront clipsés sur l'ossature pour éviter les soulèvements.

4.6 - DESCRIPTION DES OUVRAGES DE FAUX-PLAFONDS

4.61 - FAUX-PLAFOND ACOUSTIQUE

Fourniture et mise en oeuvre d'un faux-plafond acoustique type ULTIMA OP de ARMSTRONG ou équivalent coloris blanc :

- Ossature primaire pour faux-plafond 60x60 de type BPLP 120 mm de ARMSTRONG compris tous accessoires tels que eclisses de raccord de profils, attaches de suspentes, tiges filetées pour suspension à la charpente bois selon coupe Architecte,
- Panneaux en laine de roche aggloméré, de 600 x 600 x 19 mm, à bords feuillurés,
- Pose sur ossature apparente de type ARMSTRONG TRULOK F4 de 24 mm blanche (profils porteurs),
- Entretoises et cornières de rives laquées ton blanc,
- Suspension par tiges filetées et tous accessoires, pour fixations à la charpente bois,
- Classement au feu : Euroclass A2 - S1, d0
- Poids 3,7 kgs/m², atténuation latérale : 26 dB, réflexion de la lumière : 90 %,
- Hauteur sous plafond : selon plan et localisation,
- Absorption acoustique : $\alpha_w = 1,00$ (H), résistance à l'humidité : 95 % RH

Localisation :

- à rez-de-chaussée : . sas créé élévateur, dégagements
- à l'étage : . palier élévateur, dégagement

4.62 - DEPOSE ET REPOSE DE FAUX-PLAFONDS EXISTANTS

- Dépose avec soin pour réutilisation de plaques de faux-plafonds, des ossatures et cornières correspondantes
- Stockage dans les ateliers de l'entreprise, repose avec soin et fin de travaux dans le local Syndicat des eaux.

Localisation : - Bande de 2 m dans le local Syndicat des eaux et de la salle 3.

4.63 - DEPOSE FAUX-PLAFONDS EXISTANTS

- Dépose de plaques de faux-plafonds, des ossatures et cornières correspondantes (cf. 4.62 art. ci-dessus).

Localisation :

- RDC : emprise des aménagements créés au niveau du dégagement Kitchenette, sanitaire (bureau et dégagements existant).
- Etage : dépose partielle au droit de l'emprise du dégagement créé, sanitaire et dans le local Syndicat des eaux hors surface conservée.

4.64 - FAUX-PLAFONDS LOCAUX HUMIDES

Fourniture et mise en oeuvre d'un faux-plafond sous les solives existantes :

- Ossatures primaire et secondaire, compris toutes sujétions de pose et accessoires de suspension,
- Panneaux rigides en laine de roche volcanique revêtus sur la face apparente voile minéral peint en blanc avec une finition, traitée et renforcée pour supporter le lavage au jet ou au nettoyeur à haute pression. Les bords seront peints et la face cachée sera revêtue d'un voile minéral naturel.
- Faux-plafond de type "ROYAL HYGIENE" de ROCKFON ou équivalent, dimensions des plaques 600 x 600 x 20 mm d'épaisseur
- Le plafond sera de couleur Blanc avec un coefficient de réflexion de la lumière de 81 %
- Pose des panneaux sur profils apparents T de 24 conformément aux prescriptions de la norme NF P 68.203 - DTU 58.1
- Classement au feu M0 résistance thermique R = 0,58 m²W/C
- Absorption acoustique : $\alpha_w = 0,90$

Localisation

- faux-plafonds à pose horizontale :
 - . sanitaires accessibles PMR au RDC et étage et Kitchenette au RDC

4.65 - ISOLATION**4.651 - Isolation déroulée sur faux-plafond**

- Fourniture et pose d'une isolation thermique déroulée sur plancher, d'épaisseur totale de 300 mm composée d'un matelas d'épaisseur 300 mm de type IBR REVETU KRAFT d'ISOVER ou équivalent.
- R = 7,50 m² °C/W

Localisation :

- RDC :
 - . au-dessus du SAS élévateur
- à l'étage :
 - . ensemble de la surface du palier niveau R+1 de l'Ascenseur, y compris en partie verticale.

4.7 - CONSISTANCE DES TRAVAUX DE MENUISERIES BOIS

- portes coupe-feu
- portes intérieures,
- quincaillerie,
- ouvrages divers,
- coffres,
- équipements,
- rayonnages, placards

4.8 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

4.81 - Les matériaux et leur mise en œuvre, devront être conformes aux règles et règlement en vigueur, et en particulier aux :

- D.T.U. n° 36.1, 39.1, 39.4, 37.1, 58.1
- Règles Th G 77 et K 77, Th-BV, Th-C et Th-D
- Règles NV 65/8 modifiées par N84,
- Documents U.E.A.t.c. n° 1132 du C.S.T.B.
- Classement A.E.V.
- Normes AFNOR des spécialités et en particulier : B 32.002, B 32.003, B 32.500, P 20.302, P 20.501, P 23.305, P 78.301, P 78.304, P 85.101, P 85.102, P 85.501, 503 et 504,
- Estampilles NF-CTB et NF SNQF
- Spécifications TECMAVER et UNPVF
- Avis Techniques du C.S.T.B., agréments C.T.B.
- Cahier des Charges ACOTHERM
- Recommandations et prescriptions de pose du fabricant
- Règlement de sécurité des Etablissements recevant du public (E.R.P.)
- Autres documents publiés trente jours avant la remise de l'offre.

4.82 - SPECIFICATIONS PARTICULIERES

- a) Tous les scellements et fixations seront réalisés pour tous les ouvrages à l'exclusion de l'emploi de ciment prompt.
- b) Les matériaux seront livrés emballés et protégés. Les quincailleries seront protégées jusqu'à la réception des travaux par des rubans adhésifs ou vernis pelable : ces protections seront enlevées par la présente Entreprises et les ferrages seront nettoyés.
- c) La fourniture et la pose des vitrages isolants seront comprises au présent Lot : les châssis seront vitrés en atelier, les menuiseries seront donc livrées sur le chantier vitrées. La fourniture et la découpe des parclozes incombent au présent lot.
- d) Le choix des couleurs et revêtements sera effectué par le concepteur sur propositions et échantillons présentés par l'Entrepreneur.

4.9 - DESCRIPTION DES OUVRAGES DE MENUISERIES

4.91 - PORTES INTERIEURES

4.911. Dépose de blocs-portes existants

- Dépose avec soin de blocs-portes existants avec mise à disposition pour la commune de La Chapelle de Guinchay comprenant leurs accessoires de quincaillerie, l'hubriserie et ses couvre-joints complets, compris rebouchage soigné des parois contigües.

Localisation :

- RDC :
 - . bloc-porte du bureau et porte de circulation entre hall et dégagement
- à l'étage :
 - . deux portes dans local Syndicat des eaux
 - . porte de communication entre palier et SAS

4.912. Fourniture et pose de bloc-porte de section minimale 98 x 58 acoustique et isotherm à un vantail de 93 x 2.04 pour cloison 10 cm :

- Bloc-porte type malerba ou équivalent de communication acoustique à un vantail épaisseur 49 mm, huisserie bois exotique 98 x 58, âme composite, hauteur 2.04 m, 4 paumelles, serrures à mortaises 2 points, quincaillerie sur plaques, couvre-joints d'angles et plats périphériques en bois exotique pour une parfaite finition, serrure cylindre européen à 5 goupilles.
- Finition des vantaux prépeint.
- Pose de la porte à charge du présent lot.
- Sens d'ouverture selon plan.

Localisation : - suivant plan
- porte d'entrée du local Syndicat des eaux

4.913. Fourniture et pose de bloc-porte tierce de section minimale 68 x 58 acoustique et isotherm de 0,53 + 0,93 x 2,04 de haut pour mur pierre existant de 50 cm suivant description art. 4.912

Localisation : - porte d'accès au sas niveau R+1.

4.914. Fourniture et pose du bloc-porte de section minimale 98 x 58 Isotherme à un vantail de 93 x 2,04 de haut pour cloison de 10 cm.

Description suivant art.4.9.12

Localisation : a) porte entre sas élévateur et dégagement, sanitaires RDC et R+1, kitchenette
b) kitchenette avec plus-value pour oculus

4.915. Fourniture et pose du bloc-porte de section minimale 68 x 58 Isotherm pour mur pierre de 50 cm

Description suivant art. 4.913

Localisation : - porte entre palier élévateur et dégagement au R+1.

4.916. Fourniture et pose du bloc-porte de section minimale 68 x 58 pour cloison de 7 cm standard (non acoustique)

- Description suivant art. 4.913

Localisation : - porte du placard R+1 dans dégagement

4.92 - PORTES EXTERIEURES

4.921. Bloc-porte bois entrée principale

Fabrication et pose d'une porte d'entrée a 2 vantaux tiercés en chêne massif comprenant :

- Dimensions de la partie ouvrant 170 x 300 et de l'imposte 1,00 x 3,00
- Ouvrants et dormants élargis de 60 mm a double joint
- Imposte fixe vitrée plein cintre, pièce de jonction moulurée
- 2 vantaux tiercés ouvrants sur l'extérieur avec un passage de 900 mm mini pour le vantail principal
- Les vantaux seront réalisés comme suit
- Montants et traverses de minimum 110 mm, assemblage a double enfourchement
- Vitrage 44.2/16/44.2 a Ug de 1.1
- Soubassement de hauteur 700 mm avec panneau a pointe de diamant en face extérieure et panneau a glace en face intérieure, rejet d'eau formant plinthe en partie basse
- Ferrage par fiches exacta diamètre 16 à réglage tri dimensionnel (4 minimum)
- Serrure 5 points automatique encastrée et béquilles renforcées pour usage intense
- Crémone pompier sur semi fixe

- Ferme-porte a force adaptée au poids des vantaux
- Seuil aluminium 20 mm et toutes sujétions pour conformité accessibilité PMR
- Menuiseries certifiées NF porte
- Ud minimum = 1.6
- Finition lasure en cabine a peinture avant vitrage, 3 couches, compris égrenage entre chaque couche

Localisation : - Entrée principale

4.922. Bloc-porte pour accès à la salle 1

Fabrication et pose d'une porte à 1 vantail de dimensions 100 x 2,25 ht suivant description art.4.921 ci-dessus.

Localisation : - Entrée de la salle 1 au RDC (façade Nord)

4.93. CHASSIS VITRE INTERIEUR FIXE : 0,60 m par 1,00 de haut

Comprenant :

- Encadrement en bois dur pour cloison plaques de plâtre sur ossature métallique, épaisseur suivant plans Architecte, feuillure à verre, 1 couche de peinture primaire.
- Parclose, remplissage en simple vitrage dépoli, épaisseur à définir par l'entreprise, pose à bain de mastic.
- Couvre-joints à angles vifs de 40 x 8 mm aux 2 faces.

Localisation : - Kitchenette RDC

4.94. FACADE DE PLACARD A VANTAUX COULISSANTS + AMENAGEMENT INTERIEUR

4.941- Fourniture et pose de façades de placards coulissantes type PREMIO de chez SOGAL ou techniquement équivalent comprenant :

- Huisserie de bâti en sapin pour cloisons de 98 mm d'épaisseur avec lisse basse et couvre-joints à angles vifs sur face extérieure, ou fourrures latérales pour reprise de l'épaisseur de la plinthe.
- Bandeau cache rail en acier laqué.
- Vantaux encadrés de profilés montants, traverses hautes et basses en acier galvanisé et laqué, teintes aux choix de l'architecte.
- Remplissage en panneau de particules de 10 mm d'épaisseur, finition et teinte aux choix de l'architecte dans la gamme complète du fabricant. Les panneaux seront classés E 0,5 avec une certification PEFC.
- Assemblage des montants et traverses assuré aux angles par des connecteurs.
- Connecteurs bas avec mécanisme ROBOTWIN, amovible, rétractable et télescopique avec roulettes montées sur roulement à billes et crochets à clipper dans le rail bas assurant le guidage et l'anti-déraillement du vantail. Réglage de la hauteur et de l'aplomb du vantail.
- Connecteurs hauts permettant le guidage du vantail dans le rail haut à l'aide de galets.
- Système d'amortisseur fixé sur les vantaux en contact avec les parois assurant une fermeture silencieuse, automatique et anti pince doigt.
- L'ensemble aura une garantie de 10 ans.
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant

Aménagement intérieur en mélaminé blanc ép. 22mm alaisé en hêtre teinté de 22x22 mm et comprenant :

- Montant vertical, entraxe maximum de 1.00m.
- 6 rayons sur crémaillères et taquets réglables sur chaque colonne.

Localisation : - Local Syndicat des eaux

4.942. Rayonnage stratifié

- En panneaux mélaminé blanc de 22 mm. Compris habillage des chants, fixations sur tasseau sapin.

Localisation : - Local Syndicat des eaux

4.95. DIVERS

4.951. Faïences

Faïences - dimensions : 20 x 20 :

- Fourniture et pose de revêtement en grès cérame comprenant :
 - . Carreaux de dimensions 200 x 200 mm, compris carreaux de couleur ou listel suivant choix de l'architecte.
- **Mise en oeuvre :**
 - . Préparation et nettoyage des supports si nécessaires,
 - . Pose au mortier colle préconisé par le fabricant et Avis technique du CSTB
 - . Façon de joints, coupes, profils PVC pour angles saillants et arrêt des revêtements de faïences, joint de silicone au droit des appareils, évacuation des déchets, nettoyage et toutes sujétions particulières.
 - . Traitement des points particuliers (angles,...) par profils aluminium compris armatures et tous compléments
 - . Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant et DTU.
- Coloris : au choix de la gamme du fabricant, unis et porphyrés, toutes séries
- Marque : concept de chez Raco ou tous produits similaires
- Appareillage et coloris : au choix de l'Architecte

Localisation : - en périphérie des sanitaires sur 1,50 m ht
- 4 rangs au niveau du plan de travail de la kitchenette

4.952. Barre de tirage

- En nylon renforcé comprenant une barre de tirage droite avec embouts retournés et contreplaques fixés sur la porte.

Localisation : - sur porte sanitaires publics RDC et R+1

4.953. Miroir argenté de 1.60 x 1.00 m de haut

- En glace de 5 mm d'épaisseur, bords biseautés pose avec pattes et attaches en acier inoxydable et collage si nécessaire.

Localisation : - Dans sanitaires publics au-dessus du lavabo RDC et R+1

4.954. Caissons en médium démontables

- Echelle de support composée de tasseaux formant la structure du caisson, fixation sur cloison en plaques de plâtre et en sous-face de plafond en dalles.
- Fourniture et pose de panneaux en médium M1 de 19 mm dont une démontable, fixation par vis cunette, finition à peindre.
- Toutes sujétions de mise en œuvre, découpe, fixations, réservation pour passage de réseaux.

Localisation : - Sous l'ensemble des lavabos
- Suivant indications du plombier

4.955. Equipements accessoires

- Idéogrammes autocollants PCT4 (handicapé) de NORMAU ou équivalent, coloris au choix du Maître d'Ouvrage dans la gamme du fabricant.

Localisation : - Pour porte wc handicapés : 2 unités

4.956. Moulure bois

- Fourniture et pose de moulure bois exotique plate ou d'angle, compris coupes, ponçage pour une parfaite finition.

Localisation : - A la demande de l'Architecte : provision de 20,00 ml

4.96 - NETTOYAGE DE MISE EN SERVICE

- Lavage des ensembles vitrés 2 faces,
- Nettoyage des sols,
- Nettoyage et enlèvement des protections sur quincailleries, menuiseries intérieures et extérieures et protection des joints d'étanchéité sur châssis extérieurs,
- Dépoussiérage général,
- Nettoyage des appareils sanitaires.

Localisation : - aux niveaux rez-de-chaussée et étage :
. ensemble des locaux concernés par le projet : sas créé, placard, palier ascenseur à l'étage, local Syndicat des eaux, wc accessible PMR, y compris accès Mairie à RDC.

4.97 - HYGIENE ET SECURITE

Prescriptions selon article n° 11 des Prescriptions Communes : à intégrer dans les postes correspondants pour l'ensemble des prestations.

4.98- GESTION DES DECHETS

Prescriptions selon article n° 17 des Prescriptions Communes : à intégrer dans les postes correspondants pour l'ensemble des prestations.
